



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION REGIONALE MASTERS

Jeudi 18 Avril 2019 – Montreuil Juigné

Présents : Odile ESKENAZI, Colette LOISEAU, Daniel LANGLAIS, Gérard CLAIRE, Gérard TRICHET, Christiane JEAN-LOUIS.

Christiane est désignée pour assurer le secrétariat de la séance et rédiger le compte rendu ; la séance est ouverte à 19h15.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV du 11 octobre 2018** : adopté à l'unanimité.
- **Bilan des athlètes ligériens aux France Masters à Liévin** : 2 athlètes.
- **Bilan des athlètes aux championnats régionaux Masters en salle** : 4 officiels – 8 athlètes.
- **Bilan du Meeting d'Allonnes support des championnats régionaux Masters Pays de Loire / Bretagne** :
 - Plus de bretons que de ligériens – 29 officiels – 34 athlètes. Il semble difficile de maintenir cette compétition (et de monopoliser autant de bénévoles) avec un taux de participation aussi faible.
 - Christiane indique que la date de la compétition n'a été connue que tardivement, aussitôt relayée sur le réseau Facebook, ce qui a permis de « recruter » des athlètes et des jurys supplémentaires. D'autre part, la succession des championnats de France en Salle à Liévin, des championnats du Monde à Torun, puis des régionaux d'Allonnes, explique en partie l'effondrement des effectifs. Quelques athlètes ne se sont pas déplacés en raison de l'absence de concours de disques.
 - A noter qu'un concours de disque a finalement pu avoir lieu grâce à la décision du juge arbitre d'autoriser les athlètes/juges de prendre part à la compétition et de juger en même temps (tenue du décathlon et tenue de la feuille).

Quel avenir pour ces championnats ?

L'expérience a montré que le taux de participation était plus élevé lorsque ces championnats estivaux se déroulaient en même temps que les régionaux d'épreuves combinées (qui sont en manque d'effectif également) ; c'est donc cette formule qu'il faudra privilégier à l'avenir. En ce qui concerne les championnats régionaux hivernaux, les athlètes masters concourront en même temps que les autres catégories, sous réserve de la présence d'un officiel dédié aux masters au secrétariat de la compétition pour l'enregistrement des résultats sur logica (sur un autre ordinateur).

D'une manière générale, les compétitions masters n'ayant pas d'enjeux qualificatifs pour les « grands championnats », une certaine souplesse dans l'application du règlement est nécessaire pour, soit maintenir les compétitions existantes, soit permettre aux athlètes de prendre part aux compétitions toutes catégories (athlètes/juges s'il manque des jurys, participation avec poids d'engins ou intervalles masters, logica séparés etc..). Ne pas oublier que certains masters sont souvent juge et coach en même temps, de véritables « acteurs » de l'athlétisme.

⇒ **Avis favorable unanime de la commission sur toutes ces propositions.**

- **Bilan financier des championnats de France Masters 2018 (Nantes et Angers) : + 11 000 €.**
- **Candidature pour les championnats de France Masters 2020 : Nantes.**
 - ⇒ **Avis favorable unanime de la commission.**

- **Tour de table :**

- Serait-il opportun de proposer un sondage aux athlètes ligériens sur leur volonté de participer aux compétitions et à quel moment ? (Pour mémoire, en 2018 : 3580 licences running, 2894 licences loisirs/santé, 686 licences compétition).
- Proposition de Christiane de relayer les infos de la commission masters Pays de Loire via une page face book dédiée (sous réserve de recevoir ces informations suffisamment en amont). → Proposition acceptée.
- Désengagement des athlètes sur les championnats nationaux : la commission nationale a décidé d'appliquer une pénalité de 50€ à titre expérimental et de ne plus accepter d'inscription après clôture (pour mémoire : le règlement prévoit 150€ pour les désistements et 80€ pour les engagements tardifs).

- **Prochaine réunion** : jeudi 17 octobre 2019

La séance est levée à 20h15

Daniel LANGLAIS
Président de la C.R. Masters
Tél : 06 63 86 73 76